

## A la une



# AI-related systemic risks a challenge for insurance industry

01/04/2026

**A new report from Autonomous has suggested that unlike traditional systemic risks that can be mitigated through controls like geographic distribution and industry variation, risks associated with AI cannot be addressed as such. Much of this is due to deployment of functionally identical AI infrastructure across organisations and industries, that may contain contained compromised training data or other unintended performance characteristics.**

AI entered the top 10 global risks in Allianz' 2025 Risk Barometer for the first time, but with approximately half of the 1,450 respondents believing that the technology brings more benefits than risk.

The report also noted that only 15% of respondents thought the opposite. The remaining 35% said that the impact AI was having on their industry "was neither positive nor negative".

Moreover, the report also noted that "there are no signs that the AI frenzy will stop soon", as most companies have only just started to integrate AI tools in their processes. This integration is "driving demand for all things related to AI", the report added.

### Regulatory risk

Notably, changes in legislation and regulation came in fourth in Allianz's global list, where risk has been linked to what is called a "regulatory Wild West" if grandiose announcements are followed by action, particularly (related to) AI".

Lockton Re and Armilla's report, titled 'Ready or Not: The Impact of Artificial Intelligence on Insurance Risks', seems to echo this sentiment, as it stated, "



**Tunisie: Insurance AI Film Festival  
Africa : l'innovation au service de la  
culture du risque** [P.03](#)

**Tunisie : l'OECD publie une note  
d'orientation sur l'audit ESG et l'impact  
du MACF** [P.04](#)

**Algérie : le marché des assurances  
dépasse 1,5 milliard de dollars de primes  
en 2025** [P.05](#)

**Maroc : Intégration des facteurs ESG :  
l'ACAPS poursuit son accompagnement  
du secteur des assurances** [P.07](#)

**Éthiopie : la Banque centrale muscle  
la réglementation dans le secteur de  
l'assurance** [P.07](#)

**ME conflict:Fitch Ratings publies  
adverse macroeconomic case risk heat  
map** [P.09](#)

**Record reinsurance capital reshapes  
April 1 renewal pricing – Aon** [P.11](#)

There is a patchwork of regulatory regimes in place with a variety of evolving obligations relating to the development and deployment of AI models.

“

## SOMMAIRE

Tunisie: Insurance AI Film Festival Africa : l'innovation au service de la culture du risque 03

Secteur des assurances en Tunisie : Défis, Réformes et Perspectives 2030 03

Tunisie: l'OECT publie une note d'orientation sur l'audit ESG et l'impact du MACF 04

Algérie : le marché des assurances dépasse 1,5 milliard de dollars de primes en 2025 05

L'assurance des exportations dans le cadre de la Zlecaf au centre d'une conférence internationale à Alger 05

Assurance auto au Maroc : La hausse de 5 % des primes suspendue par le Conseil de la concurrence 06

Intégration des facteurs ESG : l'ACAPS poursuit son accompagnement du secteur des assurances 07

Éthiopie : la Banque centrale muscle la réglementation dans le secteur de l'assurance 07

Facing climate change, Nigeria's Lagos state takes out flood insurance 08

ME conflict:Fitch Ratings publishes adverse macroeconomic case risk heat map 09

Saudi insurance sector to remain resilient amid geopolitical tensions: Jefferies 09

AI-related systemic risks a challenge for insurance industry 10

Record reinsurance capital reshapes April 1 renewal pricing – Aon 11

## Tunisie: Insurance AI Film Festival Africa : l'innovation au service de la culture du risque

**01/04/2026**

La Bourse de Tunis a clôturé en légère baisse Face à un taux de pénétration de l'assurance encore limité en Tunisie (2,9 %), le renforcement de la prévention et de la sensibilisation constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour soutenir la résilience économique et sociale.

Dans ce contexte, un événement est coorganisé par FTUSA - Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances, CJD Tunis Horizon et Tunis Re afin de promouvoir l'innovation et l'adoption de l'intelligence artificielle dans le secteur de l'assurance.

L'Insurance AI Film Festival Africa illustre la convergence entre assurance, créativité et transformation digitale. À travers trois thématiques clés – constat automobile digital, lutte contre la fraude et prévention des risques – cette initiative vise à renforcer la pédagogie autour de l'assurance, encourager la culture de la prévention et accompagner l'évolution du secteur face aux nouveaux risques. En soutenant ce projet, les organisateurs contribuent à rapprocher l'assurance des citoyens, à valoriser les solutions innovantes et à encourager une transformation durable du secteur en Afrique.



## Secteur des assurances en Tunisie : Défis, Réformes et Perspectives 2030

**30/03/2026**

Expert reconnu à l'international et ancien président du CGA, Hamed Gharbi dresse un diagnostic lucide des défis qui pèsent sur le secteur des assurances en Tunisie. Exigences prudentielles, gouvernance, digitalisation, assurance vie, sinistralité automobile, complémentarité avec la CNAM. Il appelle à une modernisation progressive mais déterminée, fondée sur une régulation intelligente, une vision stratégique de l'épargne longue et une transformation digitale structurée. Pour lui, la crédibilité du secteur repose sur un équilibre subtil : protéger l'assuré tout en préservant la compétitivité des compagnies.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis institutionnels et réglementaires auxquels les compagnies d'assurances doivent faire face ?

Les principaux défis institutionnels et réglementaires actuels sont multiples mais le défi majeur demeure à mon sens l'équilibre entre les exigences prudentielles, le maintien de la compétitivité du secteur et la protection des droits des assurés.

La régulation doit être exigeante mais aussi un catalyseur d'innovation. Nous devons renforcer davantage la solvabilité du secteur et son adaptation aux standards internationaux, adapter la supervision aux normes internationales, moderniser le cadre réglementaire pour intégrer les nouveaux risques (cyber, climatique, technologique), améliorer la gouvernance interne des compagnies, mettre en place les mécanismes avancés de gouvernance des risques (ERM), lutter contre la fraude et maîtriser la sinistralité automobile, favoriser la transformation digitale et l'émergence des insurtech et renforcer les mécanismes de supervision des pratiques commerciales.

L'enjeu est stratégique : un secteur d'assurance solide est un pilier de stabilité financière et une convergence progressive vers des standards inspirés de Solvabilité Basées sur les Risques pourrait être envisagée.

**La gouvernance et la transparence des compagnies ont-elles réellement progressé depuis votre présidence de la CGA ?**

Certes des progrès significatifs ont été accomplis à ce sujet par le renforcement des obligations

de reporting prudentiel, la professionnalisation des conseils d'administration et l'instauration de comités pour les quatre fonctions clés : Audit interne, Conformité, Gestion des Risques et Actuariat.

La gouvernance ne doit pas être considérée comme un ensemble d'obligations formelles, mais doit être une culture ancrée dans les esprits et les pratiques particulièrement en matière de gestion des risques et de communication financière transparente. La Gouvernance et la transparence renforcent la crédibilité du secteur et conforte la confiance des diverses parties prenantes : Régulateur, Assurés, Pouvoirs publics et Investisseurs.

### **L'assurance vie reste marginale en Tunisie : quelles mesures pourraient favoriser son développement ?**

L'assurance vie constitue une opportunité stratégique ignorée, son développement doit être considéré comme une priorité nationale. L'assurance vie constitue un outil puissant de mobilisation de l'épargne longue, indispensable au financement de l'économie. Il faut des incitations fiscales claires et stables et une politique publique assumée en faveur de l'épargne retraite. Dans la plupart des économies comparables, l'assurance vie constitue un pilier du financement national. En Tunisie, elle demeure relativement marginale. Ce n'est ni une fatalité culturelle ni une contrainte économique : c'est le résultat d'une absence de vision cohérente. Nous avons besoin d'un cadre fiscal stable sur le long terme, d'incitations plus attractives, d'un développement structuré de la retraite complémentaire et d'une communication nationale sur l'épargne longue.

Quelles sont selon vous les priorités stratégiques pour les cinq prochaines années dans le secteur ?

Les Priorités stratégiques pour les 5 prochaines années sont à mon avis les suivantes :

le développement de l'assurance vie et retraite et l'assainissement de la branche Responsabilité Civile (RC) automobile ;

l'accélération de la digitalisation et le renforcement de la solvabilité ;

l'élargissement de la couverture des risques émergents (climatiques, cyber).

### **Concernant l'assurance automobile, quelles réformes sont nécessaires pour réduire la sinistralité et améliorer la couverture ?**

Le segment automobile souffre d'une forte sinistralité. Engager une réforme progressive mais déterminée et urgente. Cette réforme exige une lutte déterminée contre la fraude, la promotion de la prévention routière et une responsabilisation accrue des conducteurs, l'ajustement actuariel des primes, la digitalisation des process ainsi que le renforcement du système bonus-malus,

## **Tunisie : l'OECT publie une note d'orientation sur l'audit ESG et l'impact du MACF**

**01/04/2026**

**L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) a élaboré et publié une note d'orientation visant à accompagner les commissaires aux comptes dans l'exercice de leurs diligences relatives à l'audit de l'information financière liée aux facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance), notamment l'impact du MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières), selon un communiqué, publié mardi, par le Conseil du Marché Financier (CMF).**

Cette note, qui « constitue un outil de référence, aligné sur les normes et standards internationaux en matière d'audit et de durabilité », s'attèle à « préciser les modalités d'appréciation de la significativité des enjeux ESG et leur traduction dans les états financiers », à « définir les diligences à mettre en œuvre ainsi que les éléments probants à collecter dans le cadre de l'audit des informations liées à la durabilité », et à « encadrer le traitement des insuffisances ou anomalies relevées et leurs impacts sur l'opinion du commissaire aux comptes ainsi que sur la communication avec les organes de gouvernance ».

Le CMF et l'OECT ont, dans ce cadre, attiré l'attention des professionnels de l'audit sur « l'importance de se conformer aux exigences prévues par cette note d'orientation et d'en assurer une application rigoureuse, dans un souci de protection des investisseurs et, plus généralement, des utilisateurs de l'information financière ».

Les deux institutions ont fait part, aussi, de leur volonté de contribuer activement au développement d'un marché financier durable, transparent et aligné sur les standards internationaux, tout en renforçant la confiance des investisseurs et l'attractivité de la place financière tunisienne, et ce, en réitérant le rôle déterminant des commissaires aux comptes dans l'accompagnement de cette évolution du cadre d'information financière, ainsi que dans la promotion des meilleures pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de durabilité.

## Maghreb

# Financial Afrik



## Algérie : le marché des assurances dépasse 1,5 milliard de dollars de primes en 2025

30/03/2026

Suite à la polémique suscitée ces derniers jours, selon les données provisoires du Conseil national des assurances (CNA), le marché national des assurances a franchi un nouveau cap en 2025. À fin décembre, l'ensemble des activités du secteur a généré 200,5 milliards de dinars algériens, soit environ 1,50 milliard de dollars, en hausse de 8,8 % par rapport à 2024.

Les sociétés d'assurances de dommages continuent de capter l'essentiel du marché, avec 165,8 milliards de dinars, équivalant à 1,24 milliard de dollars, soit 82,7 % du chiffre d'affaires global.

De leur côté, les assurances de personnes enregistrent une progression modérée de 3,5 %, pour une production cumulée proche de 22 milliards de dinars, soit environ 165 millions de dollars.

### Forte dynamique du Takaful

Le segment du Takaful confirme sa montée en puissance. À fin 2025, les contributions atteignent 1,4 milliard de dinars, soit environ 10,5 millions de dollars, en forte hausse de 84,3 % sur un an. Cette croissance concerne à la fois : le Takaful général (+3,4 millions de dollars), et le Takaful familial (+1,6 million de dollars).

Les acceptations internationales affichent également une évolution positive, avec un chiffre d'affaires de 11,2 milliards de dinars, soit environ 84 millions de dollars, en hausse de 11,9 % par rapport à 2024.

Ces performances confirment la dynamique de croissance du secteur algérien des assurances, qui franchit pour la première fois le seuil symbolique des 200 milliards de dinars de primes annuelles.

## L'assurance des exportations dans le cadre de la Zlecaf au centre d'une conférence internationale à Alger

25/03/2026

Suite à la polémique suscitée ces derniers jours, la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a organisé jeudi à Alger le «1er Rendez-vous des exportateurs», une rencontre internationale qui a examiné notamment les moyens permettant un meilleur positionnement du produit national dans les pays d'Afrique, à travers la présentation des mécanismes d'assurance des exportations, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Organisée sous le slogan «Safe access to Africa», la rencontre s'est déroulée en présence du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que des représentants de plusieurs ministères.

Dans son allocution d'ouverture, le P-dg de la CAGEX, Zohir Laiche, a mis en avant les potentialités économiques de l'Afrique «qui constitue la deuxième zone à la croissance la plus rapide au monde», ajoutant qu'elle s'impose désormais comme une «locomotive économique émergente».

Il a ainsi relevé le rôle pivot de la Zlecaf, qui «vise l'élimination de 90% des barrières tarifaires entre les pays membres», ajoutant que «ce mécanisme est essentiel pour transformer le modèle économique continental, en passant de l'exportation de matières premières vers une intégration industrielle basée sur la production de biens et services à forte valeur ajoutée». Cependant, a-t-il noté, l'accès à ces marchés prometteurs requiert une gestion proactive des risques, soulignant que plusieurs défis géopolitiques et commerciaux se posent, notamment l'instabilité politique dans certaines zones, la volatilité des prix des matières premières et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

De son côté, l'expert Djamel Benbelkacem a mis en avant l'importance de l'analyse du «risque pays» en tant qu'outil d'aide à la décision pour les exportateurs et investisseurs algériens. Abordant

les opportunités de coopération multisectorielle entre l'Algérie et les pays du Sahel, M. Benbelkacem a souligné le «très fort potentiel» de l'Algérie dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie, ajoutant que l'expertise nationale constitue un atout majeur dans le cadre de l'exportation des services. Par ailleurs, l'accent a été mis par les participants sur l'importance de l'accélération de l'intégration économique continentale comme levier pour la promotion et la diversification des exportations, aussi bien pour l'Algérie que pour les autres pays africains.

A ce propos, le Directeur général de la Compagnie sénégalaise d'assurance-crédit «Sonal», Gora Mangane, a qualifié de «vitale» la concentration des pays d'Afrique sur le marché continental lui-même et les échanges intra-africains. Rappelant que l'Afrique ne représente actuellement que 2% du commerce international, l'intervenant a souligné que cette situation impose «une coopération accrue entre le Nord et le Sud du continent», dans le cadre d'une dynamique qui doit reposer sur la création de la valeur ajoutée localement, notamment dans les secteurs agricole, pharmaceutique et industriel.

En marge de la conférence, des mémorandums d'entente portant sur le partage des données dans l'activité de l'assurance-crédit à l'export ont été signés entre la CAGEX et des compagnies homologues africaines, à savoir la Compagnie tunisienne pour l'assurance du commerce extérieur (COTUNACE), l'Export Credit Insurance Corporation (ECIC) de l'Afrique du Sud, ainsi que la Compagnie d'assurances crédit sénégalais «SONAC».



## Assurance auto au Maroc : La hausse de 5 % des primes suspendue par le Conseil de la concurrence

01/04/2026

**Le marché de l'assurance automobile au Maroc connaît un revirement notable. Alors qu'une hausse de 5 % des primes de Responsabilité civile (RC) devait entrer en vigueur le 1er avril 2026, le Conseil de la concurrence a décidé de la suspendre. Cette décision intervient dans le cadre de l'application de la loi n°70-24, qui vise à moderniser le système d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.**

L'origine de cette augmentation réside dans la loi n°70-24, adoptée fin 2025 sous l'impulsion du ministre de la Justice, M. Abdelatif Ouahbi. Cette réforme législative visait à réévaluer en profondeur

le dahir de 1984 concernant l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation. L'objectif principal était de garantir des indemnités plus justes, notamment en relevant le montant plancher de 9 270 à 14 270 dirhams, soit une augmentation significative de près de 53 %. Cette initiative, lancée dès 2022, avait nécessité de longues négociations avec les compagnies d'assurance, qui avaient initialement exprimé des craintes quant à des hausses potentiellement quadruples ou quintuples des primes RC pour compenser ce surcoût.

Un compromis avait finalement été trouvé, prévoyant une augmentation globale des tarifs RC de 20 % sur cinq ans, soit environ 5 % par an. Cette approche graduelle était censée permettre au secteur de s'adapter tout en ménageant les automobilistes. Des communications internes au sein de compagnies majeures telles que Sanlam, Wafa Assurance et Allianz avaient confirmé l'entrée en vigueur de cette première tranche de 5 % dès le 1er avril 2026, bien qu'aucune notification officielle n'ait été transmise à l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

### L'intervention du Conseil de la concurrence

Cependant, cette révision tarifaire a été rapidement bloquée par le Conseil de la concurrence. L'instance a jugé que l'augmentation coordonnée et uniforme de 5 % appliquée par l'ensemble des compagnies d'assurance opérant sur le marché marocain pouvait constituer une entente sur les prix, une pratique anticoncurrentielle. Suite à cette intervention, les assureurs ont été contraints de suspendre la première tranche de cette hausse et ont immédiatement informé leurs réseaux commerciaux. Des messages électroniques ont été envoyés aux agents et courtiers, indiquant un report de la hausse à une date ultérieure et précisant qu'une nouvelle échéance serait communiquée.

Cette décision a été accueillie avec un certain soulagement par les automobilistes, déjà confrontés à un contexte économique tendu, marqué notamment par la flambée des prix du carburant et les incertitudes générales. Un agent général d'une compagnie d'assurance internationale a d'ailleurs souligné que « toutes les compagnies ont choisi de suspendre ce train de hausses dans un contexte social tendu ». Pour les assurés qui auraient déjà souscrit des contrats avec les nouveaux tarifs prenant effet au 1er avril, des modalités de remboursement du différentiel sont prévues. Ils devront se rapprocher de leur agent ou courtier pour connaître les procédures, bien que les assureurs soient censés les contacter directement. Les intermédiaires ne pourront effectuer le remboursement qu'après avoir reçu une instruction écrite de leur compagnie.

La décision du Conseil de la concurrence souligne

la vigilance des autorités face aux pratiques anticoncurrentielles, particulièrement dans un secteur aussi essentiel que l'assurance automobile. Les compagnies devront désormais revoir leur stratégie tarifaire, en tenant compte des exigences réglementaires et de la surveillance accrue des organismes de contrôle. La réforme de la loi n° 70-24, bien que visant à une meilleure protection des victimes d'accidents, a mis en évidence le défi constant d'équilibrer la justice sociale avec le pouvoir d'achat des automobilistes et la viabilité économique du secteur de l'assurance. Le régulateur et le législateur sont ainsi confrontés à un équilibre délicat à maintenir. En parallèle, le secteur de l'assurance se prépare à une autre évolution majeure : le déploiement d'un nouveau format d'attestation d'assurance à partir du 1er mai. Ce document intégrera un code QR, en complément de l'hologramme existant, pour faciliter sa lecture électronique par les forces de l'ordre, modernisant ainsi le processus de vérification. Cette initiative, bien que distincte de la question tarifaire, témoigne de la dynamique de modernisation et de régulation continue du secteur de l'assurance au Maroc.



## **Maroc: Intégration des facteurs ESG : l'ACAPS poursuit son accompagnement du secteur des assurances**

**02/04/2026**

**Dans le cadre de son projet d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la supervision du secteur des assurances, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), en partenariat avec FSD Africa et la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), organise les 1er et 2 avril 2026 à Casablanca une session de formation et de sensibilisation au profit des acteurs du marché.**

Lancé en novembre 2025, ce projet vise à renforcer la prise en compte des enjeux ESG, en cohérence avec les orientations nationales en matière de développement durable et les standards internationaux. Cette session, qui réunit des participants issus du secteur, de la FMA et de l'ACAPS, constitue une étape clé dédiée au renforcement des capacités. Elle propose, sur deux journées, des apports théoriques et des ateliers pratiques portant notamment sur les risques climatiques, les taxonomies durables ainsi que les exigences de reporting.

## **Éthiopie : la Banque centrale muscle la réglementation dans le secteur de l'assurance**

**16/03/2026**

La Banque nationale d'Éthiopie a publié un nouveau règlement encadrant la nomination et le rôle des commissaires aux comptes des compagnies d'assurance, ainsi que les responsabilités des administrateurs en matière d'audit externe. Ce texte est entré en vigueur le 26 mars 2026. Cette initiative vise à structurer durablement le marché de l'assurance et à renforcer sa crédibilité au sein du système financier.

Intitulée « Directive n° SIB/64/2026 », cette réforme repose sur trois axes majeurs : les conditions d'agrément des actionnaires et dirigeants, l'encadrement des intermédiaires d'assurance et le renforcement de l'audit de l'information financière. Désormais, même les actionnaires minoritaires détenant seulement 2 % du capital devront obtenir l'aval du régulateur. Les dirigeants, quant à eux, devront répondre à des exigences strictes en matière de formation, d'expérience, d'intégrité et de solidité financière.

La directive introduit également des évolutions importantes en matière de gouvernance, notamment l'obligation d'intégrer des administrateurs indépendants et de promouvoir la mixité au sein des conseils d'administration. La banque centrale pourra en outre réévaluer en permanence l'éligibilité des dirigeants et actionnaires, avec la possibilité de suspendre des droits de vote ou de révoquer des responsables ne satisfaisant plus aux critères requis.

Le cadre de l'audit externe est lui aussi profondément revu. Les compagnies d'assurance devront désormais procéder à la rotation de leurs auditeurs tous les six ans et s'assurer que les équipes disposent d'une expertise solide en normes internationales d'information financière et en techniques d'assurance. L'indépendance des auditeurs est renforcée par des restrictions strictes sur les relations financières ou commerciales pouvant générer des conflits d'intérêts.

Les missions des auditeurs sont élargies : ils devront signaler activement toute fraude, faiblesse des contrôles internes, mauvaise valorisation des actifs ou risque pesant sur la solvabilité. La Banque nationale pourra accéder aux dossiers de travail, exiger des procédures supplémentaires et ouvrir des enquêtes si la qualité de l'audit est jugée insuffisante, faisant ainsi des auditeurs un maillon central du dispositif de supervision fondé sur les risques.

La transparence constitue un autre pilier de la réforme. Les assureurs devront publier rapidement leurs états financiers audités ainsi que des informations détaillées sur leurs profils de risque, leurs fonds propres, leurs méthodes d'évaluation et les incertitudes associées, afin de renforcer la discipline de marché et la responsabilité vis-à-vis des assurés et des investisseurs.

Enfin, la directive réforme en profondeur le secteur du courtage d'assurance. Elle introduit des conditions d'agrément plus claires, formalise le rôle des courtiers comme conseillers agissant dans l'intérêt des clients et impose des exigences minimales de qualification, d'expérience et d'assurance responsabilité professionnelle. Les sociétés existantes devront progressivement adopter des structures juridiques plus formelles et respecter des règles strictes de transparence, de protection des clients et de responsabilité fiduciaire.

---



## Facing climate change, Nigeria's Lagos state takes out flood insurance

27/03/2026

**Depuis début mars 2026, le Kenya fait face à des Nigeria's Lagos state has taken out a \$7.5 million flood insurance policy to cover millions of people, the Insurance Development Forum said Thursday, as the country's economic capital faces rising sea levels and floods linked to climate change.**

The coastal mega-city of Lagos and its estimated more than 22 million inhabitants are among those

facing the brunt of climate change in coastal west Africa, where oceans are rising, rainfall is becoming erratic and urban populations are booming.

In a statement, Governor Babajide Olusola Sanwo-Olu warned that inaction on climate change could cost the wider state government around \$40 billion by 2050, «with severe consequences for our people, infrastructure and economy».

«Our wetlands and biodiversity are also under threat. These realities demand urgent action,» he said.

The policy's premium was financed to the tune of 90 percent by InsuResilience Solutions Fund – which is itself financed by Germany – with Lagos state covering the remainder.

It covers up to four million people across seven local government areas in the state, including for government disaster relief as well as direct cash transfers to affected communities.

The Lagos-funded portion is set to increase in the second and third year of the policy. The scheme is a form of parametric flood insurance, which pays out under certain conditions – such as a specific amount of rainfall, captured via satellite image – instead of at a certain level of damage, which can take time to assess.

It wasn't immediately clear what the payout trigger would be, but the Insurance Development Forum – a body affiliated with the United Nations Development Programme and the World Bank Group – said the insurance was «a major milestone» in a state where 80 percent of households are low-income and «insurance penetration is below 0.5 percent».

Lagos, the most populous city in Africa's most populous country, is sinking, and is threatened by floods linked to climate change as well as poor management of waterways and expanding industry that eats up shorelines and wetlands.

**Monde Arabe**



**ME conflict:Fitch Ratings publishes adverse macroeconomic case risk heat map**

**31/03/2026**

Fitch Ratings has published an adverse macroeconomic case risk heat map analysing the exposure of issuers' standalone credit profiles to an alternative, more severe Iran conflict scenario than that outlined in its March 2026 Global Economic Outlook (GEO).

In the GEO, Fitch assumes that oil prices remain at \$90-100/bbl through March as the Strait of Hormuz remains effectively closed by the conflict, before falling to \$60-70/bbl by 2H2026 in a fundamentally oversupplied market. This translates to an average oil price of \$70/bbl in 2026.

Under the adverse scenario, Fitch projects the oil price to rise to an average of \$128/bbl in 2Q26 and \$100/bbl in 2026. Financial conditions would also be tighter. Fitch assumed US 10-year Treasury yields would increase by 50bp, while spreads would widen by 100bp for US investment-grade corporate bonds, 200bp for high yield corporates, and 100bp for emerging market bond indexes, with global equity prices falling by about 10% compared with a baseline of no oil price shock.

Fitch said, "We do not think that monetary policy in the US, EU or UK would tighten significantly under the scenario. This partly reflects a different inflationary situation compared with the energy price spike in 2022, which occurred against a backdrop of labour shortages, supply chain disruption and massive fiscal stimulus, as well as the market-driven tightening already incorporated. However, policy rates do rise under the scenario in some emerging markets."

The adverse scenario still assumes limited damage to critical infrastructure in the Gulf, and that attacks by Iran, the US and Israel would cease from 2H2026. The recent damage to Qatar's Ras Laffan gas facility signals that there are risks to this assumption.

**Saudi insurance sector to remain resilient amid geopolitical tensions: Jefferies**

**23/03/2026**

The Saudi insurance sector is expected to remain stable and resilient despite the ongoing geopolitical tensions and the war in the Middle East, said financial group Jefferies.

It added that local insurers—including Tawuniya, Bupa Arabia, and Rasan—could benefit from any repricing of property and casualty (P&C) insurance resulting from the conflict, according to Reuters.

The attacks witnessed in the region so far have not caused any significant disruption to the operations or financial positions of Saudi insurance companies. These companies typically transfer a large portion of risk to international reinsurers, and their exposure to P&C insurance in conflict-affected areas remains limited, the group said.

Jefferies also expects the Saudi insurance sector to remain resilient in the event of a short-term war.

It also added that the Saudi Central Bank's (SAMA) decision not to proceed with interest rate cuts, due to higher oil prices, could help improve investment returns for local insurers.

Jefferies expects that, while demand for P&C insurance and government-related projects may decline, this will be offset by higher global pricing for such insurance, helping insurers maintain revenues and profit margins even with fewer policies issued.



## AI-related systemic risks a challenge for insurance industry

01/04/2026

**Unlike traditional systemic risks that can be mitigated through controls like geographic distribution and industry variation, risks associated with AI cannot be addressed as such. Much of this is due to deployment of functionally identical AI infrastructure across organisations and industries, that may contain contained compromised training data or other unintended performance characteristics**

AI entered the top 10 global risks in Allianz' 2025 Risk Barometer for the first time, but with approximately half of the 1,450 respondents believing that the technology brings more benefits than risk.

The report also noted that only 15% of respondents thought the opposite. The remaining 35% said that the impact AI was having on their industry "was neither positive nor negative".

Moreover, the report also noted that "there are no signs that the AI frenzy will stop soon", as most companies have only just started to integrate AI tools in their processes. This integration is "driving demand for all things related to AI", the report added.

### Regulatory risk

Notably, changes in legislation and regulation came in fourth in Allianz's global list, where risk has been linked to what is called a "regulatory Wild West" if grandiose announcements are followed by action, particularly (related to) AI".

Lockton Re and Armilla's report, titled 'Ready or Not: The Impact of Artificial Intelligence on Insurance Risks', seems to echo this sentiment, as it stated, "There is a patchwork of regulatory regimes in place with a variety of evolving obligations relating to the development and deployment of AI models.

"Geographic, industry, and technology-based regulations have a range of implications, which could create risks in the event of non-compliance."

### Mitigating risk

According to Lockton Re and Armilla's report, "Sound regulation evolves over time and follows the path of technology adoption".

"But critically, effective regulation depends on laying out principles and providing guidance on how to achieve them," the report stated.

"In this regard, the evolution of standards is equally important."

The report also noted that 'effective standards' establish clear expectations of what good regulation were, such as providing regulators and insurers with a common framework for measuring and mitigating risks.

"Standards enable underwriting and pricing at scale based on a common benchmark," the report also said. Citing cyber insurance standards, such as ISO 27001, as an example, the report noted that these can "set clear expectations for security posture, allowing underwriters to assess risk consistently against independent criteria across a portfolio".

However, the report stated that "both regulations and standards relating to AI are still evolving".

### AI's systemic risk

"While many traditional policies address risks that typically manifest as individual losses, systemic AI vulnerabilities arise from structural characteristics that create inherent correlation across seemingly diverse portfolios," Lockton Re and Armilla's report showed.

But while traditional commercial insurance, such as property, can address systemic risk through controls like geographic distribution and industry variation, the risks associated with AI cannot be addressed as such, the report highlighted.

For instance, the report noted that if organisations across different sectors deployed functionally identical AI infrastructure, if said widely deployed models contained compromised training data or other unintended performance characteristics, "failures can propagate simultaneously across multiple organisations regardless of geography, industry, or individual risk management practices".

Additionally, the report also said risk may be exacerbated "if the same underlying foundational model is used across different modalities".

"AI systemic risks often stem from architectural characteristics inherent to the technology itself," the report stated.

Moreover, the report also pointed out that "AI systems evolve at speed via rapid model updates, architectural changes and deployment pattern shifts".

### AI and the insurance industry

"Effective underwriting of AI risk requires a fundamentally different approach compared to traditional commercial lines," said Lockton Re and Armilla's report.

"In addition to focussing on individual policyholder risk management practices, underwriters

must evaluate portfolio-level exposure concentration through shared model dependencies, architectural vulnerability to coordinated attacks and the capacity to detect failures before substantial liability accrues.”

As a result, the report pointed out that the challenge for the insurance industry was not about whether AI may create systemic risk events, but rather when, and if, “underwriting practices can keep pace”.

“AI risk concentration operates through different mechanisms than traditional commercial insurance. Geographic and industry diversification provide insufficient mitigation when multiple policyholders deploy functionally near-identical systems with common vulnerabilities,” stated the report.

“The tools that enable effective traditional commercial insurance portfolio management, performance metrics, risk maturity assessments and loss history analyses become unreliable indicators when applied to AI systemic risk.”

Despite this challenge, the developing market means that insurers need to balance the opportunity covering AI presents “against fundamental uncertainty created by risk concentration mechanisms that differ structurally from other classes”, the report showed.

capitalize on favorable conditions.

Japanese property catastrophe excess-of-loss pricing fell 15% to 18%, with proportional commissions rising 3% to 5%. South Korea saw cat excess-of-loss reductions of 10% to 20%, while Greater China posted 20% cat pricing declines alongside about 5% demand growth tied to green energy, electric vehicles and data centers. In India, property cat pricing dropped 15% to 20%.

The sector’s average combined ratio fell to 88.5% in 2025 from 90.1% a year earlier, a third consecutive year of results in that range. Average return on equity across 29 insurers and reinsurers tracked by Aon stood at 17%, roughly double the estimated cost of equity.

Global natural catastrophe insured losses totaled \$127 billion in 2025, with California wildfires and US severe convective storms as leading drivers, though Asia-Pacific insured losses came in 54% below 21st century averages.

“In this environment, reinsurance provides insurers with powerful tools to manage volatility, protect profitability and invest confidently in new lines of business, geographies and emerging risks, as well as pursuing inorganic growth opportunities – a key trend highlighted in our report. Such actions will help insurers outperform peers as the market cycle evolves,” Aon’s Reinsurance Solutions global head of analytics George Attard said.

### Concerns for reinsurance

Aon identified cycle management as a central concern for reinsurer leadership teams. The broker said insurer margins could face pressure over the next 12 to 18 months as primary rate decreases erode earnings, though 2026 reinsurance renewals results are expected to hold absent major losses.

Separately, Fitch Ratings has maintained a «deteriorating» sector outlook for global reinsurance, noting that record-high capital supply from traditional and alternative sources outpaced incremental demand from cedants. The agency said heightened pricing competition has been accompanied by easing terms and conditions, with reinsurers more willing to provide protection at lower attachment points. Fitch expects combined ratios and return on equity to weaken slightly in 2026, assuming major losses stay within budgets.

The April 1 renewals also reflected broader geopolitical undercurrents. Tensions in the Middle East are prompting reassessment of marine, aviation, cyber and trade credit exposures, while Aon expects mergers and acquisitions activity to accelerate as reinsurers deploy surplus capital, with Japanese and Korean insurers pursuing overseas expansion.

## ReInsurance BUSINESS

### Record reinsurance capital reshapes April 1 renewal pricing – Aons

02/04/2026

**Asian insurers secured double-digit rate reductions at the April 1 renewals, as record reinsurer capital tilted pricing power toward buyers across the region’s largest reinsurance renewals, according to a report from Aon.**

Global reinsurer capital reached a record \$785 billion at year-end 2025, a nearly 10% increase from the prior year, the broker said in its Reinsurance Market Dynamics report. Third-party capital climbed to \$136 billion, an 18% rise driven by sustained investor appetite, while sidecar capacity grew by more than \$5 billion and first-quarter 2026 catastrophe bond issuance is on track to reach approximately \$6.1 billion.

The April 1 renewals serve as the primary reinsurance renewals period for Japan, South Korea, India and China, markets that collectively account for a growing share of global cession volume. Aon said demand across these markets rose roughly 10%, with cedants adding limits and restructuring programs to